



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTERE

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité - Justice

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics

نواكشوط في Nouakchott, le
الرقم Numéro

PROCES VERBAL
N° 87/CNCMP/2023
DU 11/10/2023

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 11/10/2023 à 10h 00min, sur convocation de Monsieur Ahmed Salem Abdellahi président par intérim.

Etaient présents:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

Etaient absents:

- Ahmed Ould Abe, Représentant du Ministère des Finances

CPMP/MESRS-MCIAT (CPMP/MESRS-MCIAT)

1°/- **Examen** du rapport d'évaluation relatif à la consultation simplifiée pour acquisition d'un véhicule tout terrain au profit du président de la chambre de commerce, d'industrie et d'agriculture de Mauritanie; Réf. lettre n°50/CPMP/MESRS-MCIAT/P reçue le 10 octobre 2023.

Décision: Non approuvé

ce dossier doit être relancé car le minimum de trois plis n'a pas été atteint.

Commission de Passation des Marchés Publics de l'ISKAN (CPMP/ISKAN)

1°/- Examen du PPM actualisé de l'ISKAN au titre de l'année 2023, Réf: lettre numéro 009 du 11/10/2023 CPMP/ ISKAN reçue le 11/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ISKAN approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Équipement et des Transports (CPMP/MET)

1°/- Examen du PPM actualisé du LNTP au titre de l'année 2023, Réf: lettre N 000253 du 09/10/2023 CPMP/ MET reçue le 10/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MET approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- Examen d'une demande de report de la date de dépôt des offres techniques relatives à l'appel d'offres en deux étapes du projet PPP de l'autoroute Nouakchott – Boutilimitt. Réf : lettre N°703/SG/MET, reçue le 11 Octobre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la demande de report de la date limite de remise des offres techniques relatives audit DAO.

Commission de passation de l'établissement des travaux d'entretien routier (CPMP/ETER)

1°/- Examen du PPM actualisé de l'ETER au titre de l'année 2023, Réf : lettre numéro 000300 du 10/10/2023 CPMP/ETER reçue le 10/10/2023 .

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/ETER approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

Port Autonome de Nouakchott dit Port de l'Amitié (CPMP/PANPA)

1°/- Examen du PPM actualisé du PANPA au titre de l'année 2023, Réf: lettre sans numéro du 11/10/2023 CPMP/ PANPA reçue le 11/10/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PANPA approuvant ledit PPM actualisé pour l'année 2023.

2°/- Examen d'un complément d'information au projet de marché passé par entente directe relatif à la sûreté et sécurité de l'installation portuaire de Nouakchott. Réf : lettre N°008/CPMP/PANPA, reçue le 06 Octobre 2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/PANPA approuvant ledit projet de marché passé par entente directe avec MSP-SA pour un montant de 9 950 112 MRU TTC pour un délai de 12 mois.

Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPMP/MEFP)



1°/- **Examen** de la décision rendant infructueux les DAOs relatifs aux acquisitions et installations des équipements au profit du secteur Industriel en cinq lots; **Réf. lettre n°94/CPMP/MEFP/P reçue le 06 octobre 2023.**

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MEFP rendant ce dossier infructueux.

LE PRESIDENT PAR INTERIM

Ahmed Salem Abdellahi

Les signataires:

- Boubou Sylla, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP

